

## AVANT-PROPOS

---

Il y a dix ans – dix ans déjà – que notre ami et président d'honneur de l'ALEF, l'Association Luxembourgeoise d'Etudes Fiscales, André Elvinger a retracé dans notre dernier livre jubilaire l'histoire du groupement luxembourgeois de l'International Fiscal Association (**IFA**) à l'occasion du vingtième anniversaire de notre association, née d'une *spin-off* de la branche belge de l'International Fiscal Association qui nous accueillait à l'époque. Ces dix dernières années ont vu l'IFA se développer de façon exponentielle au Luxembourg, montrant l'importance croissante de la fiscalité dans la vie des affaires et aussi l'envergure de l'expertise fiscale au Luxembourg, que ce soit dans le secteur privé ou public.

L'ALEF, qui est la branche luxembourgeoise de l'IFA, fête cette année ses 30 ans d'existence ; l'IFA peut, quant à elle, se réjouir de ses 80 ans, elle compte près de 13.000 membres dans 114 pays.

L'ALEF a toujours joué un rôle moteur dans le développement de la doctrine fiscale luxembourgeoise, comptant aujourd'hui plus de 300 membres, d'une vingtaine de nationalités différentes, issus de secteurs variés. Les cabinets d'avocats, ainsi que les fiduciaires, cabinets comptables et de conseil sont majoritairement représentés parmi les membres de l'ALEF. Toutefois, l'ALEF compte également parmi ses membres des entreprises du secteur privé, des banques et compagnies d'assurances, ainsi que des fonds d'investissement, des associations et des institutions du secteur public. Cette diversité participe à la richesse de cette doctrine.

L'ALEF organise régulièrement des séminaires sur des sujets fiscaux ainsi que des colloques avec les branches de l'IFA de nos voisins. L'ALEF s'est également investie dans la réforme fiscale de 2017 par le biais d'une série de conférences avec des experts de renom. Bien que politiquement neutre, l'ALEF participe au débat politique, notamment via une table ronde au cours de laquelle les représentants de nos principaux partis politiques ont pu exposer leurs orientations fiscales pour les élections qui se sont déroulées en octobre. Des représentants de l'ALEF participent aux congrès annuels de l'IFA au niveau mondial et contribuent aux sujets techniques discutés lors de ces congrès. L'IFA s'est dotée depuis peu d'un site internet digne de ce nom au Grand-Duché et est présente sur les réseaux sociaux.

Le trentième anniversaire de notre association nous offre l'occasion de publier un nouveau recueil d'articles de droit fiscal luxembourgeois, et il est vrai que la fiscalité a énormément évolué depuis notre dernier ouvrage qui commémorait notre vingtième anniversaire.

Le lecteur trouvera quelques thèmes déjà présents en 2008, tels que la TVA, les fonds d'investissements ou encore les sociétés de personnes ou l'intégration fiscale, même si ces sujets ont connu de nombreuses évolutions au cours des dernières années, ce qui mérite certainement de s'y intéresser à nouveau. D'autres sujets, largement étudiés dans le passé, ont disparu – les Soparfis par exemple ne sont pas à l'honneur cette fois-ci – même si on ne peut en déduire qu'ils sont en perte de vitesse. On les retrouve plutôt en filigrane dans de nombreuses contributions, comme celle sur l'impôt minimum (encore un nouveau sujet, puisque cet impôt n'existait pas avant 2011) ou encore celles relative aux apports cachés et au report des pertes.

Enfin, les nombreux articles sur ATAD, le MLI, les aides d'Etat et les prix de transfert témoignent d'une évolution, voire une révolution dans le monde fiscal qui nous entoure et d'une influence grandissante des différentes instances internationales sur notre petit pays.

La diversité des auteurs témoigne également du dynamisme de la doctrine fiscale luxembourgeoise. Sont représentés les principaux cabinets d'avocat et de conseil de la place, mais aussi le monde universitaire. En effet, depuis le dernier livre jubilaire, la création de la Chaire ATOZ en droit fiscal européen et international au sein de la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance a fait qu'une nouvelle activité de recherche et d'enseignement en droit fiscal international et européen au Luxembourg a pu voir le jour qui n'a cessé de se développer au fil des années.

Que tous les auteurs ayant fait l'effort de participer à notre ouvrage en soient vivement remerciés. Nos remerciements vont également à tous nos membres et nos collègues qui nous ont aidés par leur relecture critique des articles présentés, gage de qualité, et à notre éditeur, pour son soutien, son efficacité et sa créativité.

Rendez-vous est pris pour le prochain livre jubilaire et pour les nombreux événements de l'IFA dans le futur.

Keith O'Donnell  
Président du conseil d'administration

Jean Schaffner  
Président du comité scientifique et coordinateur des travaux